



Aide au retour concrète

Somalie, Mogadishu

En hiver 2015, Mme A. a décidé de rentrer volontairement dans son pays d'origine, la Somalie, avec ses enfants. Avec le soutien de son conseiller en vue du retour, Mme A. a développé l'idée d'ouvrir un commerce alimentaire après son retour. Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) lui avait accordé une aide financière pour la mise en place d'un projet de réintégration. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) était chargée de la coordination du projet sur place.

Après le retour, le versement de l'aide à la réintégration de Mme A. s'est heurté à quelques difficultés, comme il n'y avait pas encore de responsable des projets de réintégration à l'OIM Mogadishu. En avril 2016, cependant, tous les paiements relatifs à l'aide à la réintégration ont été effectués. Après la présentation des documents nécessaires, l'argent a été versé directement au fournisseur pour l'achat de biens pour l'épicerie de Mme A. (sucre, riz, huile,



lait en poudre, détergent, savon, pâtes, thé, café, shampoing, serviettes et désodorisants). Par ailleurs, 6 mois de loyer ont également pu être couverts.

Une visite de suivi a été effectuée comme prévu en été 2016. Après la visite cependant, l'employé de l'OIM s'est retrouvé dans un attentat à la bombe au cours duquel tous les documents ont été perdus. Par la suite, un autre entretien a eu lieu avec Mme A.. Elle a déclaré qu'elle vivait avec ses enfants dans une résidence près de son magasin. Cependant, en

raison des loyers élevés, elle avait l'intention de trouver un appartement ailleurs. Les enfants allaient à l'école, s'étaient bien installés dans leur quartier et étaient heureux. L'épicerie s'est également bien développée et attire de plus en plus de clients.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

SEM/OIM, Juin 2019

